

## **Contrat de Prêt de Panneaux de Signalisation**

**Entre :**

### **La Mairie de Varangéville**

Adresse : 11 rue Gambetta 54110 VARANGEVILLE

Représentée par : Christopher VARIN, Maire de Varangéville

Ci-après dénommée "la Mairie",

**Et :**

**Nom de l'emprunteur :** .....

**Adresse :** .....

**Numéro de téléphone :** .....

**Adresse e-mail :** .....

Ci-après dénommé "l'Emprunteur",

**Il a été convenu ce qui suit :**

### **Article 1 - Objet du contrat**

La Mairie prête à l'Emprunteur les panneaux de signalisation décrits ci-dessous, sous réserve des conditions définies dans ce contrat.

### **Article 2 - Description des panneaux de signalisation prêtés**

Type et nombre de panneaux : .....

Date de prêt : .....

Date de retour prévue : .....

### **Article 3 - Obligations de l'Emprunteur**

- 1. Utilisation des panneaux :** L'Emprunteur s'engage à utiliser les panneaux de signalisation avec soin et conformément à leur usage prévu.
- 2. Restitution des panneaux :** L'Emprunteur s'engage à ramener les panneaux de signalisation à la Mairie à la date de retour prévue mentionnée à l'Article 2.
- 3. Responsabilité en cas de non-restitution :** Si l'Emprunteur ne ramène pas les panneaux de signalisation à la Mairie à la date de retour prévue, il s'engage à payer la facture de nouveaux panneaux pour compenser la non-restitution de ceux prêtés.

#### **Article 4 - Facturation**

En cas de non-restitution des panneaux de signalisation, une facture sera établie par la Mairie pour l'achat de nouveaux panneaux. L'Emprunteur s'engage à régler cette facture dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission.

Tarif indicatif : prix unitaire 142,20 euros TTC (ce prix peut varier en fonction du marché et des nouveaux tarifs des fournisseurs).

#### **Article 5 - Durée du contrat**

Le présent contrat prend effet à la date de signature et reste en vigueur jusqu'à la restitution effective des panneaux de signalisation ou, en cas de non-restitution, jusqu'au paiement de la facture compensatoire.

#### **Article 6 - Litiges**

Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat sera soumis aux tribunaux compétents.

#### **Article 7 - Signature**

En signant ce contrat, l'Emprunteur accepte les termes et conditions énoncés ci-dessus.

Fait à Varangéville, le .....

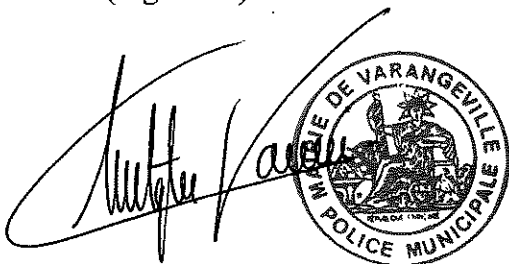
**La Mairie : L'Emprunteur :**

Christopher VARIN, Maire de Varangéville

Nom de l'emprunteur : .....

(Signature)

(Signature)



---

Ce contrat est établi en deux exemplaires, dont un pour chaque partie.